LOUDA

CARBURANTS - LUBRIFIANTS
ADBLUE - PELLETS
FOURNITURES INDUS. ET AGRI. - HYGIÈNE
ÉQUIPEMENT PROTECTION INDIVIDUELLE

VILLENEUVE SUR LOT ET VILLERÉAL
ZI de Prouxet - 15, Rue Gustave Eiffel - BP 29 - 82400 VALENCE D'AGEN
Tél. 05 53 40 16 40 - Mail : louda47@orange.fr
www.groupelouda.fr

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

FACTURE :	**171 699**
CLIENT :	0402162
DATE :	19/08/2024

FACTURE

Numéro :	**171 699**
Client :	0402162
Date :	19/08/2024
N° V :	

EARL DE LAMOTHE
M. VIGIE Thierry
LAMOTHE

46340 DEGAGNAC

NOTRE REF.	VOTRE REF.	DESIGNATION	QUANTITE	PU NET HT	TOTAL HT
		No: 207 962 du : 19/08/2024			
GNR+TR		GAZOLE NON ROUTIER SUPERIEUR TAUX RI	1 001.000	0.7500 /Li	750.75

GNR au taux réduit : Carburant taxé pour des usages agricoles et/ou forestiers

Dom. bancaire : BANQUE POPULAIRE OCCITANE - IBAN FR76 1780 7008 0100 1210 2524 979 - BIC CCBPFRPPTLS

REGLEMENT	ECHEANCE	DOMICILIATION
CHEQUE A RECEPTION	19/08/2024	

BASE H.T	TAUX	MONTANT T.V.A.	T.V.A. G.O.
750.75	20.00%	150.15	

H.T	750.75 €
T.V.A	150.15 €
NET A PAYER	**900.90 €**

Attention. Produit sous conditions d'emploi aux usages règlementés (arrêté du 10 novembre 2011). Interdit notamment comme carburant dans les moteurs des véhicules routiers. Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tout autre usage non spécialement autorisé. Le présent document doit être conservé pendant une période de TROIS ANS à la disposition des Douanes et Droits indirects. **Réserve de propriété** : les marchandises livrées restent notre propriété jusqu' à complet règlement de leur valeur. **Pénalité de retard de paiement** : majoration de quinze pour cent (15%) des sommes restant dues qui porteront intérêts aux taux de base bancaire augmenté de cinq pour cent (5%). Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée. En cas de litige, le tribunal de commerce de MONTAUBAN sera le seul compétent.